

Bordereau attestant l'exactitude des informations - GRENOBLE - 3801 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 07/10/2024 - B2024/020853 - 1999 B 01093 - 686 350 174 - MACSPORT



Dossier Financier

Exercice du 01/03/2023 au 29/02/2024

SASU LA MURE SPORTS

certifié conforme

DocuSigned by:
Antony ROUAND
FF66BEF85418410...



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 29/02/2024 12			Exercice N-1 28/02/2023 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	34 286. 33	27 235. 33	7 051. 00		7 051. 00	
	Autres immobilisations corporelles	386 612. 51	351 586. 48	35 026. 03	22 346. 42	12 679. 61	56. 74
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	152. 50		152. 50	152. 50		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	23 900. 00		23 900. 00	23 900. 00		
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	190. 00		190. 00	190. 00		
Total II		445 141. 34	378 821. 81	66 319. 53	46 588. 92	19 730. 61	42. 35
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	708 759. 69	7 753. 00	701 006. 69	811 539. 00	110 532. 31-	13. 62-
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	68 213. 33		68 213. 33	66 111. 13	2 102. 20	3. 18
	Autres créances	126 297. 23		126 297. 23	119 913. 98	6 383. 25	5. 32
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	95 390. 68		95 390. 68	5 737. 17	89 653. 51	NS
	Charges constatées d'avance (3)	34 277. 27		34 277. 27	15 156. 54	19 120. 73	126. 15
	Total III	1 032 938. 20	7 753. 00	1 025 185. 20	1 018 457. 82	6 727. 38	0. 66
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
Primes de remboursement des obligations (V)							
Ecart de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		1 478 079. 54	386 574. 81	1 091 504. 73	1 065 046. 74	26 457. 99	2. 48

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 29/02/2024 12	Exercice N-1 28/02/2023 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 10 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	10 000. 00	10 000. 00		
	Réserves				
	Réserve légale	1 000. 00	1 000. 00		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	365 141. 29	366 121. 46	980. 17-	0. 27-
	Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)		74 661. 57	149 019. 83	74 358. 26-	49. 90-
Subventions d'investissement Provisions réglementées					
Total I		450 802. 86	526 141. 29	75 338. 43-	14. 32-
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges	6 723. 00	7 247. 00	524. 00-	7. 23-
	Total III	6 723. 00	7 247. 00	524. 00-	7. 23-
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	18 738. 63	17 564. 28	1 174. 35	6. 69
	Concours bancaires courants		205 555. 42	205 555. 42-	100. 00-
	Emprunts et dettes financières diverses	204 938. 91	96 920. 18	108 018. 73	111. 45
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
Comptes de Régularisation	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	361 037. 36	143 663. 59	217 373. 77	151. 31
	Dettes fiscales et sociales	48 531. 11	66 062. 42	17 531. 31-	26. 54-
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	732. 86	1 892. 56	1 159. 70-	61. 28-
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	633 978. 87	531 658. 45	102 320. 42	19. 25
	Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		1 091 504. 73	1 065 046. 74	26 457. 99	2. 48

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an 620 246. 31 531 658. 75

ANNEXE

Exercice du 01/03/2023 au 29/02/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 091 504.73 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 2 379 799.00 Euros et dégageant un bénéfice de 74 661.57 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/03/2023 au 29/02/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun élément particulier n'est à signaler.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun évènement significatif postérieur à la clôture n'est intervenu.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/03/2023 au 29/02/2024

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

L'actif immobilisé ne comporte aucune immobilisation décomposable significative.
Il a été fait application des dispositions relatives aux PME assimilant la durée d'usage à la durée d'utilisation pour l'amortissement des immobilisations non décomposables.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	27 235		7 051
Installations générales agencements aménagements divers	224 211		
Matériel de transport			20 481
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	141 921		
TOTAL	393 367		27 532
Autres participations	153		
Autres titres immobilisés	23 900		
Prêts, autres immobilisations financières	190		
TOTAL	24 243		
TOTAL GENERAL	417 610		27 532

ANNEXE

Exercice du 01/03/2023 au 29/02/2024

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			34 286	34 286
Installations générales agencements aménagements divers			224 211	224 211
Matériel de transport			20 481	20 481
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			141 921	141 921
TOTAL			420 899	420 899
Autres participations			153	153
Autres titres immobilisés			23 900	23 900
Prêts, autres immobilisations financières			190	190
TOTAL			24 243	24 243
TOTAL GENERAL			445 141	445 141

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		27 235			27 235
Installations générales agencements aménagements divers		210 101	2 080		212 181
Matériel de transport			2 829		2 829
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		133 685	2 892		136 577
TOTAL		371 021	7 801		378 822
TOTAL GENERAL		371 021	7 801		378 822
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 080				
Matériel de transport	2 829				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 892				
TOTAL	7 801				
TOTAL GENERAL	7 801				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	7 247		524		6 723
TOTAL	7 247		524		6 723

ANNEXE

Exercice du 01/03/2023 au 29/02/2024

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur stocks et en cours	3 469	4 284			7 753
TOTAL	3 469	4 284			7 753
TOTAL GENERAL	10 716	4 284	524		14 476
Dont dotations et reprises d'exploitation		4 284	524		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	190		190
Autres créances clients	68 213	68 213	
Impôts sur les bénéfices	13 709	13 709	
Taxe sur la valeur ajoutée	4 997	4 997	
Débiteurs divers	107 591	107 591	
Charges constatées d'avance	34 277	34 277	
TOTAL	228 978	228 788	190

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	48	48		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	18 690	4 958	13 733	
Fournisseurs et comptes rattachés	361 037	361 037		
Personnel et comptes rattachés	16 530	16 530		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	12 388	12 388		
Taxe sur la valeur ajoutée	12 392	12 392		
Autres impôts taxes et assimilés	7 221	7 221		
Groupe et associés	204 939	204 939		
Autres dettes	733	733		
TOTAL	633 979	620 246	13 733	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	20 700			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	19 574			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	1. 0000	10 000			10 000

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/03/2023 au 29/02/2024

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Compte tenu du caractère aléatoire des RFA accordées par les fournisseurs, celles-ci ne sont pas retenues dans le coût d'achat des marchandises en stock

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	2 9 2
Autres créances	9 9 5 1 1
Total	9 9 8 0 3

ANNEXE

Exercice du 01/03/2023 au 29/02/2024

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 8
Emprunts et dettes financières diverses	8 0 1 9
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	26 7 4 7
Dettes fiscales et sociales	25 0 9 2
Total	59 9 0 6

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	34 2 7 7
Total	34 2 7 7

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.
Le montant des engagements au 28/02/2024 s'élèvent à 4 203 euros.

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
ETHONY	SARL	1 020 000	50 Route de Paris 42300 MABLY

LA MURE SPORTS
Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 10 000 €
Siège social : Zone Industrielle du Marais - 38350 LA MURE

517 608 287 RCS GRENOBLE

DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 30 JUILLET 2024

Proposition de la décision d'affectation du résultat de l'exercice clos le 29 février 2024

DEUXIEME DECISION

L'Associée unique, sur proposition de la Présidente de la Société, décide d'affecter **le bénéfice de l'exercice clos le 29 février 2024 s'élevant à 74 661,57 €** de la manière suivante :

-à l'Associée unique, à titre de **dividendes**, soit :.....70 000,00 €
soit 70 € par actions,
-le surplus, au compte « **Autres réserves** », soit la somme de :.....**4 661,57 €**

TOTAL :.....74 661,57 €

Le paiement des dividendes sera effectué à compter de ce jour.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 29 février 2024 non éligible à l'abattement de 40% prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 70 000,00 €, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'Associée unique rappelle que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

- **Exercice clos le 28 février 2023 :**
Montant des dividendes versé : 150 000 €
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 150 000 €
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : Néant
- **Exercice clos le 28 février 2022 :**
Montant des dividendes versé : 150 000 €
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 150 000 €
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : Néant
- **Exercice clos le 28 février 2021 :**
Montant des dividendes versé : 150 000 €
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 150 000 €
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : Néant

Vote de l'Associée unique du 30 juillet 2024

Certifié conforme
La Présidente

DocuSigned by:

FF66BEF85418410...



EXPERTISE COMPTABLE
AUDIT LÉGAL ET CONTRACTUEL
RESSOURCES HUMAINES / PAIE
INFORMATIQUE DE GESTION



MACSPORT SAS

Société par actions simplifiée au capital de 920 000 €

ZAC des Iles – 1 Rue de la Trémollière
38120 SAINT EGREVE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 29 février 2024



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'assemblée générale de la société Macsport,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société MACSPORT relatifs à l'exercice clos le 29 février 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} mars 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne :

- La comptabilisation du chiffre d'affaires en corrélation avec la gestion commerciale.
- Les méthodes de valorisation des stocks et des dépréciations sur stocks.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-6 du code de commerce, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons pas attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

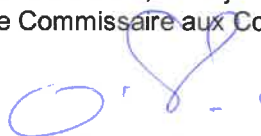
Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Valence, le 16 juillet 2024
Le Commissaire aux Comptes,



Olivier BARBOU
Cabinet GUIGARD VEYRET SA

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 29/02/2024 12			Exercice N-1 28/02/2023 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)	409 949.13		409 949.13	409 949.13		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	539 482.92	117 441.00	422 041.92	461 509.92	39 468.00-	8.55-
	Installations techniques, matériel et outillage	22 009.45	15 337.72	6 671.73	10 013.73	3 342.00-	33.37-
	Autres immobilisations corporelles	389 888.75	256 486.63	133 402.12	158 649.42	25 247.30-	15.91-
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	1 242 062.54		1 242 062.54	1 242 062.54		
ACTIF CIRCULANT	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	3 083.25		3 083.25	3 083.25		
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	50 826.26		50 826.26	50 826.26		
	Total II	2 657 302.30	389 265.35	2 268 036.95	2 336 094.25	68 057.30-	2.91-
	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	1 047 295.00	8 342.75	1 038 952.25	1 277 285.00	238 332.75-	18.66-
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	123 420.55		123 420.55	102 332.22	21 088.33	20.61
	Autres créances	277 779.58		277 779.58	950 981.42	673 201.84-	70.79-
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
Comptes de Régularisation	Disponibilités	27 611.51		27 611.51	10 572.67	17 038.84	161.16
	Charges constatées d'avance (3)	54 316.96		54 316.96	20 897.77	33 419.19	159.92
	Total III	1 530 423.60	8 342.75	1 522 080.85	2 362 069.08	839 988.23-	35.56-
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		4 187 725.90	397 608.10	3 790 117.80	4 698 163.33	908 045.53-	19.33-

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an 0.26
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 29/02/2024 12	Exercice N-1 28/02/2023 12	Ecart N / N-1 Euros %	
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 920 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	920 000.00	920 000.00		
	Réserves				
	Réserve légale	92 000.00	92 000.00		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	401 685.58	348 663.57	53 022.01	15.21
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	6 820.76	53 022.01	46 201.25-	87.14-
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	1 420 506.34	1 413 685.58	6 820.76	0.48
	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
	Provisions pour risques Provisions pour charges	11 683.00	13 660.00	1 977.00-	14.47-
	Total III	11 683.00	13 660.00	1 977.00-	14.47-
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	492 009.60	632 666.70	140 657.10-	22.23-
	Concours bancaires courants	54 265.55	1 077 078.90	1 022 813.35-	94.96-
	Emprunts et dettes financières diverses	867 060.49	225 409.51	641 650.98	284.66
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
Comptes de Régularisation	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	799 238.46	969 905.06	170 666.60-	17.60-
	Dettes fiscales et sociales	107 191.55	132 845.38	25 653.83-	19.31-
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	35 509.48	232 912.20	197 402.72-	84.75-
	Produits constatés d'avance (1)	2 653.33		2 653.33	
	Total IV	2 357 928.46	3 270 817.75	912 889.29-	27.91-
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	3 790 117.80	4 698 163.33	908 045.53-	19.33-



(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an 1 957 386.98 2 779 080.51

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 29/02/2024 12			Exercice N-1 28/02/2023 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	5 166 536.58	16 903.00	5 183 439.58	4 896 316.80	287 122.78	5.86
Production vendue de biens						
Production vendue de services	2 923.73		2 923.73	3 962.96	1 039.23-	26.22-
Chiffre d'affaires NET	5 169 460.31	16 903.00	5 186 363.31	4 900 279.76	286 083.55	5.84
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			28 000.08	29 776.56	1 776.48-	5.97-
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			34 843.00	43 483.83	8 640.83-	19.87-
Autres produits			520.86	1 448.52	927.66-	64.04-
Total des Produits d'exploitation (I)			5 249 727.25	4 974 988.67	274 738.58	5.52
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises			3 209 380.67	3 492 355.64	282 974.97-	8.10-
Variation de stock (marchandises)			233 308.00	409 161.00-	642 469.00	157.02
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			942 658.85	914 634.86	28 023.99	3.06
Impôts, taxes et versements assimilés			71 433.39	104 795.24	33 361.85-	31.84-
Salaires et traitements			562 089.91	610 660.34	48 570.43-	7.95-
Charges sociales			111 814.61	121 918.56	10 103.95-	8.29-
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			68 057.30	72 167.08	4 109.78-	5.69-
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			8 342.75		8 342.75	
Dotations aux provisions				451.00	451.00-	100.00-
Autres charges			1 321.18	1 951.23	630.05-	32.29-
Total des Charges d'exploitation (II)			5 208 406.66	4 909 772.95	298 633.71	6.08
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			41 320.59	65 215.72	23 895.13-	36.64-
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 29/02/2024 12	Exercice N-1 28/02/2023 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	16 673. 17	9 084. 65	7 588. 52	83. 53
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	16 673. 17	9 084. 65	7 588. 52	83. 53
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	58 687. 80	10 392. 39	48 295. 41	464. 72
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	58 687. 80	10 392. 39	48 295. 41	464. 72
2. Résultat financier (V-VI)	42 014. 63-	1 307. 74-	40 706. 89-	NS
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	694. 04-	63 907. 98	64 602. 02-	101. 09-
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	10 213. 97	10 780. 41	566. 44-	5. 25-
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	10 213. 97	10 780. 41	566. 44-	5. 25-
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	425. 17	5 668. 38	5 243. 21-	92. 50-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	425. 17	5 668. 38	5 243. 21-	92. 50-
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	9 788. 80	5 112. 03	4 676. 77	91. 49
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	2 274. 00	15 998. 00	13 724. 00-	85. 79-
Total des produits (I+III+V+VII)	5 276 614. 39	4 994 853. 73	281 760. 66	5. 64
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	5 269 793. 63	4 941 831. 72	327 961. 91	6. 64
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	6 820. 76	53 022. 01	46 201. 25-	87. 14-

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

ANNEXE

Exercice du 01/03/2023 au 29/02/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 3 790 117.80 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 5 186 363.31 Euros et dégageant un bénéfice de 6 820.76 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/03/2023 au 29/02/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun élément particulier n'est à signaler.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun évènement significatif postérieur à la clôture n'est intervenu.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.



ANNEXE

Exercice du 01/03/2023 au 29/02/2024

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

L'actif immobilisé ne comporte aucune immobilisation décomposable significative.
Il a été fait application des dispositions relatives aux PME assimilant la durée d'usage à la durée d'utilisation pour l'amortissement des immobilisations non décomposables.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL	4 09 949		
Installations générales agencements aménagements des constructions	539 483		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	22 009		
Installations générales agencements aménagements divers	358 798		
Matériel de transport	19 005		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	12 086		
TOTAL	951 381		
Autres participations	1 242 063		
Autres titres immobilisés	3 083		
Prêts, autres immobilisations financières	50 826		
TOTAL	1 295 972		
TOTAL GENERAL	2 657 302		



ANNEXE

Exercice du 01/03/2023 au 29/02/2024

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			4 09 949	4 09 949
Installations générales agencements aménagements constr.			539 483	539 483
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			22 009	22 009
Installations générales agencements aménagements divers			358 798	358 798
Matériel de transport			19 005	19 005
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			12 086	12 086
TOTAL			951 381	951 381
Autres participations			1 242 063	1 242 063
Autres titres immobilisés			3 083	3 083
Prêts, autres immobilisations financières			50 826	50 826
TOTAL			1 295 972	1 295 972
TOTAL GENERAL			2 657 302	2 657 302

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations générales agencements aménagements constr.		77 973	39 468		117 441
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		11 996	3 342		15 338
Installations générales agencements aménagements divers		217 545	19 953		237 498
Matériel de transport		4 676	3 801		8 477
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		9 018	1 493		10 511
TOTAL		321 208	68 057		389 265
TOTAL GENERAL		321 208	68 057		389 265
Ventilation des dotations de l'exercice		Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires Dotations Reprises
Instal.générales agenc.aménag.constr.		39 468			
Instal.techniques matériel outillage indus.		3 342			
Instal.générales agenc.aménag.divers		19 953			
Matériel de transport		3 801			
Matériel de bureau informatique mobilier		1 493			
TOTAL		68 057			
TOTAL GENERAL		68 057			



ANNEXE

Exercice du 01/03/2023 au 29/02/2024

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	13 660		1 977		11 683
TOTAL	13 660		1 977		11 683

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur stocks et en cours	3 318	8 343	3 318		8 343
TOTAL	3 318	8 343	3 318		8 343
TOTAL GENERAL	16 978	8 343	5 295		20 026
Dont dotations et reprises d'exploitation		8 343	5 295		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	50 826	0	50 826
Autres créances clients	123 421	123 421	
Personnel et comptes rattachés	17	17	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 418	1 418	
Impôts sur les bénéfices	11 460	11 460	
Taxe sur la valeur ajoutée	11 915	11 915	
Débiteurs divers	252 970	252 970	
Charges constatées d'avance	54 317	54 317	
TOTAL	506 343	455 517	50 826

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	54 538	54 538		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	491 737	91 196	340 179	60 362
Fournisseurs et comptes rattachés	799 238	799 238		
Personnel et comptes rattachés	37 269	37 269		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	22 602	22 602		
Taxe sur la valeur ajoutée	28 493	28 493		
Autres impôts taxes et assimilés	18 828	18 828		
Groupe et associés	867 060	867 060		
Autres dettes	35 509	35 509		
Produits constatés d'avance	2 653	2 653		
TOTAL	2 357 928	1 957 387	340 179	60 362
Emprunts remboursés en cours d'exercice	140 615			



ANNEXE

Exercice du 01/03/2023 au 29/02/2024

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	10. 0000	92 000			92 000

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Fonds commercial	409 949			409 949	
Total	409 949			409 949	

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable. La société a procédé à un test de dépréciation sur le fonds de commercial et la valeur d'usage demeure supérieure à la valeur nette comptable. Aucune dépréciation du fonds de commerce n'est donc constatée au 28/02/2023.

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.



ANNEXE

Exercice du 01/03/2023 au 29/02/2024

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Compte tenu du caractère aléatoire des RFA accordées par les fournisseurs, celles-ci ne sont pas retenues dans le coût d'achat des marchandises en stock

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	74
Autres créances	194 844
Total	194 918

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	272
Emprunts et dettes financières diverses	29 752
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	71 177
Dettes fiscales et sociales	62 061
Autres dettes	21 463
Total	184 726



ANNEXE

Exercice du 01/03/2023 au 29/02/2024

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance		Montant
Charges d'exploitation		54 317
Total		54 317
Produits constatés d'avance		Montant
Produits d'exploitation		2 653
Total		2 653

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Nantissement du Fonds de commerce à hauteur de 260 K euros et 390 K euros pour les emprunts CELDA.

Le capital restant dû de ces emprunts au 28/02/2024 est de 165 K euros et 89 K euros.

Nantissement du Fonds de commerce à hauteur de 260 K euros et 390 K euros pour les emprunts CERA.

Le capital restant dû de ces emprunts au 28/02/2024 est de 149 K euros et 88 K euros.



ANNEXE

Exercice du 01/03/2023 au 29/02/2024

Engagements financiers

Engagements donnés

Engagements reçus

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.
L'engagement d'indemnité de fin de carrière de l'exercice clos au 28/02/2024 s'élève à 6 800 euros.

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
ETHONY	SARL	1 020 000	50 Route de Paris 42300 MABLY



Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
A. Renseignements détaillés - Filiales détenues à + de 50% - SMH SPORT - Participations détenues entre 10 et 50 %	1 183 370	246 326	100.00	1 183 370	1 183 370			8 269 840	103 338		
B. Renseignements globaux - Filiales non reprises en A - Participations non reprises en A											

